

et du Commerce. Il y a deux jours, on a nié à la Chambre que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures avait déclaré qu'une entente était survenue sur la suspension pour deux ans des mesures de sauvegarde contenues dans l'accord canado-américain sur l'automobile. Ma question est la suivante: Une telle entente a-t-elle été conclue, et la position présentée par le gouvernement canadien à celui des États-Unis comprendrait-elle une suspension pour deux ans des sauvegardes contenues dans l'accord sur l'automobile?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Il n'y a pas eu d'entente de ce genre, monsieur l'Orateur. J'ignore ce que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a pu dire pour qu'on en tire cette interprétation, mais il n'y a aucune entente concernant l'accord sur l'automobile entre le Canada et les États-Unis, pour le moment. Si une entente intervenait, on l'annoncerait par les voies officielles.

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, je pense que le ministre n'a pas saisi ma question. Je n'ai pas demandé si le gouvernement avait conclu une entente avec les États-Unis, mais s'il leur avait proposé de suspendre les garanties de l'accord sur la production automobile pour une période de deux ans.

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, notre position à ce sujet ne doit pas être annoncée ce matin.

M. A. D. Hales (Wellington): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre de l'Industrie et du Commerce. A la suite de sa rencontre d'hier avec les maires de villes ontariennes, notamment Kitchener, St. Catharines et d'autres que la suppression des garanties du pacte de l'automobile inquiète beaucoup, le ministre peut-il dire si les maires sont repartis avec l'assurance que les garanties seront maintenues?

L'hon. M. Pepin: Je n'ai pas encore appris à lire les physionomies, monsieur l'Orateur.

L'ACCORD SUR LA PRODUCTION AUTOMOBILE—L'ÉTUDE DES PROPOSITIONS À LA CHAMBRE

M. Max Saltsman (Waterloo): J'aurais une question supplémentaire pour le ministre de l'Industrie et du Commerce. Donnera-t-il à la Chambre l'assurance qu'on ne signera pas d'accord ou ne prendra pas de décision finale avant qu'il ait présenté les propositions au Parlement?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'ai dit quelque chose dans ce sens le 23 mai 1970 ou à peu près.

L'ACCORD SUR LA PRODUCTION AUTOMOBILE—LES CONCESSIONS DEMANDÉES PAR LE CANADA EN COMPENSATION DES SAUVEGARDES

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Il nous reste bien peu de temps, mais je vais donner la parole au député de Prince Edward-Hastings pour une question supplémentaire.

L'hon. M. Hees: Le ministre dirait-il à la Chambre quelles concessions le gouvernement canadien essaie d'apporter les États-Unis à lui faire en compensation des sauve-

[M. Broadbent.]

gardes de l'accord sur l'automobile, ce qu'il cherche manifestement à faire?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, le fait est que les États-Unis voient dans l'accord sur l'automobile de légers motifs d'irritation, entre guillemets, avec le Canada, comme d'ailleurs les États-Unis en représentent pour nous. Nous nous efforcerons d'en résoudre le plus grand nombre possible dans les jours à venir.

• (midi)

L'ACCORD SUR LA PRODUCTION AUTOMOBILE—LA TAXE SUR LES VÉHICULES IMPORTÉS AU CANADA PAR DES PARTICULIERS

M. S. Perry Ryan (Spadina): Une question complémentaire qui s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Les hauts fonctionnaires américains font-ils pression sur le Canada pour qu'il supprime la taxe de 15 p. 100 sur les véhicules importés des États-Unis au Canada par des particuliers et, si c'est le cas, quelle est la position adoptée par le gouvernement?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Cela fait partie des discussions sur l'accord de l'automobile. Les États-Unis pensent que les mesures de sauvegarde, y compris le taux, la valeur canadienne et le tarif douanier sont des mesures temporaires. Pour nous, le tarif douanier, tout au moins, a toujours fait partie de l'accord. La question est en cours de discussion entre les deux gouvernements. Si nous passons un accord, il sera annoncé dans les formes. Je faisais allusion tantôt à la réponse que j'ai donnée en mai 1970. J'avais dit alors que j'informerai la Chambre avant de m'engager définitivement avec les États-Unis au sujet de l'accord sur l'automobile.

M. Max Saltsman (Waterloo): Le ministre pourrait-il préciser ce qu'il entend par informer la Chambre. Est-ce que cela signifie qu'aucune décision définitive ne sera prise qui n'aura pas reçu l'approbation de la Chambre?

L'hon. M. Pepin: Non, monsieur l'Orateur, je me souviens clairement d'avoir répondu négativement à cette question. «Combien sincère le ministre peut-il être», a demandé le député à cette même occasion. Je n'ai pas dit que je demanderais l'approbation de la Chambre. J'ai bien dit que je l'informerai; mais la décision ne serait pas sous réserve de l'approbation de la Chambre.

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Ryan: Le gouvernement est-il décidé à maintenir l'embargo sur l'importation au Canada d'automobiles d'occasion par des citoyens canadiens?

L'hon. M. Pepin: C'est une des questions que poseront probablement les négociateurs américains, car selon eux, les droits de douane et l'embargo sur l'importation ou l'exportation de voitures d'occasion ne sont pas nécessaires entre le Canada et les États-Unis, mais ce n'est pas mon point de vue.

* * *

LA BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE LES TAUX D'INTÉRÊT ET LE CAS DES BANQUES COMMERCIALES

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, j'ai une question qui s'adresse au ministre des Finances. En son